

INSPECTEUR-VERIFICATEUR

Descriptif du métier et missions principales

L'inspecteur(rice)-vérificateur(rice) est envoyé(e) par les sociétés d'assurance avant d'assurer une entreprise, un bâtiment ou un chantier afin d'analyser les risques encourus. Suite à sa visite, il/elle peut préconiser la mise en place de mesures de sécurité comme conditions de souscription.

Doté d'un sens aigu de l'observation et de connaissances techniques pointues, l'inspecteur-vérificateur a l'œil pour repérer les sinistres éventuels (vol, incendie, acte de malveillance...), estimer leur degré ainsi que leur probabilité de survenance. Mais c'est surtout leur niveau de gravité et leurs éventuelles conséquences (aussi bien matérielles qu'environnementales) qu'il doit savoir évaluer correctement puisque le montant des dommages et intérêts fixés par l'assurance en dépend.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : niveau bac+5

Le métier de conseiller de patrimoine nécessite une formation de niveau bac + 5 et plus en gestion du patrimoine, assurance, droit ou banque/finance. Exemples de formations :

Niveau bac + 5

- Diplôme d'IAE - institut d'administration des entreprises
- Magistère dans le domaine de la banque et de la finance
- Master MBFA - monnaie banque finances assurances
Différents parcours : techniques financières et bancaires, commercialisation de produits financiers et d'assurance
- Diplôme d'école de commerce
- DSCG - diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Niveau bac + 6

- MS (mastère spécialisé) en gestion de patrimoine et gestion privée.

Le parcours d'études avec Paris Panthéon-Assas Université

- [Master droit des assurances parcours assurances](#)
- [Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Techniques financières et bancaires](#)
- [Magistère banque-finance](#)

Qualités et compétences requises

- **Sens de l'observation**
- **Sens de l'organisation**
- **Capacités relationnelles**

Emploi

D'abord "junior", le conseiller de patrimoine devient "confirmé" après quelques années d'expérience. Dès lors, il gère des clients de plus en plus fortunés.

Il peut également bifurquer vers l'encadrement d'une agence ou d'une succursale, etc.

Salaire du débutant : 2 500 euros

Un gestionnaire de patrimoine débutant émarge aux alentours de 2 500 €. Après quelques années d'expérience et en fonction de ses résultats, il peut espérer doubler son salaire. A noter : sa rémunération est généralement constituée d'un fixe et d'une part variable (commissions ou primes).

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Dossier documentaire n°511

ONISEP Parcours. *Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. 2022*

L'étudiant. Les métiers de la banque, finance, assurance, expertise comptable. 2019

Dossier Actuel CIDJ « G »

2) Liens utiles

- **Association française des banques**

<http://www.afb.fr/>

- **Fédération bancaire française**

<http://www.fbf.fr/>

- **Observatoire des métiers de la banque**

<http://www.observatoire-metiers-banque.fr/index.do>

- **La convention annuelle des professionnels du patrimoine**

<https://www.patrimonia.fr/>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013